

VILLARSEL-LE-GIBLOUX

BCU, ms. L 1935/10

1232

Henri chevalier de Vilarcel et son frère Rodolphe châtelain de Vilarcel sont témoins avec Raynald et Turtellame de Stange et plusieurs autres personnages, d'une renonciation de Vutlele fils d'Otto de Doumpierre en faveur du couvent d'Antverrie -
(H.F.: Papert. C.H. Altirip. f. 20^v; Nobil. Altirip. II, f. 49; ¹²³²
R.H. n° 357)

1248

- Chevalier, il est témoin avec son frère Rodolphe châtelain de Vilarcel et de nombreux autres seigneurs, d'une renonciation de Raynald de Vanneveens et de son gendre Jordan de Cotius, ^{doyens,} en faveur des frères Conon et Pierre de Chéneus, ^{doyens} - H. Pl. de nos (129. X.) 1248 - (H.F.: Antverrie, 5 suppl. 4:6; R.H. n° 470) -

- v.1250 Jehan de Cossonay, évêque de Lausanne, donne en fief à Rodolphe châtelain de Villarzel tout ce qu'il possédait à Faoug, fief qui devait être réglé par le droit teutonique, v.1250 (SDL II p.32)
- 1250 Rodolphe de V. prête hommage à Pierre de Savoie, 1250 (PAD V p.114)

1232 - Rodolphe châtelain de Villarsel est témoin avec son frère Henri chevalier de V. et d'autres seigneurs (voir n°1) 1232 (v. an n°1)

1241 - Avec Willelme d'Endlisberg, capitaine, à Villarsel, un différend existant entre Simon de Mollois et l'abbaye d'Hauterive et relatif à la propriété de certains terres. Velle de S^t Parnac de p^ote (10. vi) 1241 - (H&F: Klaus 79 - PCH 429) -

1248 - Témoin avec son frère Henri, chevalier de V. - 4 kl. de wo. (29. x.) 1248 - (voir n°1) -

● 1250/1. Témoin avec son frère Wilch de Villarsel et Willelme de Serraz d'un acte d'abandon de Willelme d'Endlisberg en faveur d'Hauterive - Mars 1250 (25. 8. 1250 ou 1. 24. vi. 1377) - (H&F: Klaus 143 - PCH 487) -

1254 - Rodolphe châtelain de Villarsel, Willelme son fils et beaucoup d'autres sont témoins d'une donation de Jacques de Chastouay en faveur d'Hauterive - 15. x. 1254 (H&F: Hauterive, 2^e suppl. n° 22 - ^{MF 17 216} PCH 507) -

● 1258 - Grâce à son entremise et à celle de plusieurs autres seigneurs, Pierre dit de Saxon, doucel de Villa, renonce en faveur d'Hauterive à tous les droits qu'il avait sur les biens possédés par ce couvent dans la paroise de Villa (-S^t Pierre) - vi. 1258 (H&F: Klaus 76 - PCH 511) -

1258 - Cette renonciation fut formalisée le même mois par Henri de Provostard; dans cet acte, Rodolphe châtelain de V. est qualifié de chevalier; vi. 1258 (H&F: Klaus 112 - PCH 513) -

1250 - Henri de Siguan reçoit de Jehan évêque de Lausanne 200 marcs pour le profit qu'il possède à Huchet, et le dit Jehan le remet à Rodolphe chevalier châtelain de Villarsel, 1^{er} fév. an. S. Gall (12. x) 1250 (M&R XIX n° 1366)

- 1250/51 Wigart de Villarzel, et son frère Rodolphe et Guillaume
 de Sarry sont témoins d'un abandon par Guillaume
 d'Andelberg au favor de Hautevive - ~~11~~ Mar. 1250
 (25-31.iii.1250 ou 1.24.ii.1251) - (A.H.F.: Hlans, 113) - R.H. 481 -
 + av. 1286 - par meisme Wigart chevalier de Villarzel sous Gislebert
 est cité comme père d'Otto qui vend au franc alleu
 tous les droits qu'il possède sur une forêt voisine entre
 Vuitremans et Gravelles - ~~27.ii.~~¹⁵ 1286 (87.ii.ii) (A.H.F.:
 Noblesse, Cartes, II, 160
~~Hautvive suppl. no 22~~ - R.H. 769) -
 - Il avait vendu ^{au franc alleu} à Pierre et Guillaume de Chémus,
 un tènement sis à Villarzel (A.H.F.: Poix 142 et 143 -
 R.H. 805 et 807 -

1254 Vuilllelme et son frere Rodolphe chatelain de Vilars
 ainsi que beaucoup d'autres, sont temoins d'un
 don fait par Jacques de Chastouay au convent d'Antoine
 N. IV. 1254 (H.F. Hautevire 2^e suppl. no 22 MF IV 216 - R.H. 501) -

1264 - Vuilllelme, fils du meisme Rodolphe chatelain de V., Pierre
 mayor de Cuzy, chevaliers, et d'autres, sont temoins
 de la vente d'un alleu sis au territoire de Neyruz,
 faite par Falco de Vilars. le Comte et son épouse à Aubert,
 Jean et Henri de Neyruz, freres, bourgeois de Estomp.
 6^e fevri av. S.^t Michel (26. IX) 1264. (H.F. Hautevire 96 -
 R.H. 505) -

1286.

Otto fils de feu le seigneur Hilbert chevalier de l'Alsace
 sous Jublon, de l'aveu de Jacquette son épouse
 et de ses lieutenants Girard, l'alleluin, Maestre de
 Breute, vend, en franc alleu, au douze Agnon
 conjoints de Pont tous les droits qui il a sur une
 forêt vic entre l'usitours de Grenelles, pour le prix
 de 12 lb. et 10 s. l'ans... IV. 1286 (H.F. = Nobil. altarij
III, 160. - RH 769) (H.F. = T. Pont ...)

1286

Girard, Willelme, Maestro et Brunete docement
 leur communauté à une vente effectuée par
 leur père (?) Otto au favor du douzel Regneron de
 Berte (ils sont dits les "héritiers" et non les "enfants" de
 Otto; de sorte qu'ils pourraient tout aussi bien être sim-
 plement des "parents", et ne pas être des Villarsel mais
 avoir par les femmes du sang Villarsel) — IV. 1286 —
 (A.F.F.: Nobil. Altarp. IV, 160 — R.H. 769) —